



Demande d'accréditation presse BIP - 2018

À retourner avec une carte de visite par email à Valexia Salvador
valexiasalvador@gmail.com ou par voie postale à : AMC BONNEAU, 69 rue du Général de
Gaulle 91490 Milly-la-Forêt, **avant le 30 mars 2018.**

L'accréditation sera à retirer entre 9h et 18h à l'Accueil Presse du Grand Parquet (en-dessous
des Tribunes) à partir du Jeudi 12 Avril 2018.

Média représenté :

Nom et Prénom :

Presse Radio Télévision Site internet

COORDONNEES PROFESSIONNELLES

ADRESSE :

CODE POSTAL / VILLE :

TELEPHONE :

EMAIL :

Nota Bene : Le renvoi du formulaire ci-dessus ne donne pas automatiquement droit à l'accréditation du demandeur. L'AMC Bonneau se réserve le droit de refuser l'accréditation en cas de renseignement ou pièce manquante (carte professionnelle ou cachet de l'organisme média) au présent formulaire. L'accréditation Journaliste donne accès à l'événement du BIP au Grand Parquet dans la limite des places disponibles. Elle ne donne en aucun cas droit à une prise en charge par l'AMC Bonneau du déplacement, de l'hébergement ou des repas de la personne accréditée.

Au plaisir de vous retrouver au BIP, toute l'équipe d'AMC Bonneau.